



Rapport annuel d'activités 2019-2020

Assemblée générale annuelle tenue en janvier 2021



Table des matières

Table des matières

Table des matières.....	2
Mot de la présidente et du vice-président de l'APÉtUL	3
Notre mission	6
Nos valeurs	6
L'Association	8
Activités réalisées en 2019-2020.....	13
Activités de promotion et sensibilisation.....	14
Revendications et évènements	16
Activités sociales et communautaires	17
Nos conférences parents-étudiant·e·s	19
Affaires politiques et partenariats.....	23
Nos Projets en cours 2019-2020	32
Nos orientations pour 2020-2021	35
Prix et reconnaissances	36
Financement de l'Association	36
Remerciements	38
Partenaires principaux	38
Autres partenaires	39

Avis au lecteur

Prenez note que cette assemblée générale annuelle de 2019-2020 aurait dû se tenir à l'automne 2020 mais, compte tenu de la crise sanitaire de la COVID-19, l'assemblée a lieu en janvier 2021.

Mot de la présidente et du vice-président de l'APÉtUL

Ce fut un honneur et un réel plaisir pour nous, d'avoir été respectivement, présidente et vice-président l'APÉtUL 2019-2020. Co-Présider le Conseil d'Administration est tout d'abord une marque de confiance, de générosité de la part des autres membres et collègues et c'est ce qui justifie tout le plaisir et le bonheur que nous avons eu cette année. Cette dernière a été marquée par un double évènement: d'une part, l'adoption de la politique familiale à l'Université Laval en avril suivie d'autre part, de sa mise en application en novembre 2019.

Cette politique est le fruit d'un travail remarquable, lequel a mobilisé des dizaines de personnes et défendu par les différentes équipes qui se sont succédé à la tête de l'association depuis 2006. Il s'agit inéluctablement d'un bel aboutissement pour lequel nous sommes évidemment fiers.

Pour autant, derrière cette fierté se cachent nombre de difficultés dont la résolution a conduit à une restructuration et une consolidation de l'association. En effet, ne trouvant pas de parents étudiants disposés à rejoindre le CA en 2019 et par la suite avec la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19, les membres du Conseil d'Administration d'alors avaient accepté de rester en poste pour continuer de faire fonctionner l'association.

La pandémie du COVID-19 qui nous a surpris en mars 2020 nous a contraint à fermer le local, mais grâce au don de soi dont ont fait montre les membres du CA, une permanence a néanmoins continué d'assurer à distance, un service de qualité aux membres. Durant cette année, l'APÉtUL a poursuivi la mobilisation quant à la demande de cotisation dédiée à la CADEUL et à l'AÉLIES, bien que ce projet n'ait pas reçu l'approbation de nos partenaires (CADEUL, AÉLIES) en raison d'un contexte universitaire peu favorable à l'organisation de référendum. Cependant, les échanges avec l'AÉLIES ont permis de conclure une entente de trois ans (3 ans) d'un montant annuel de 5000 \$. L'APÉtUL a proposé cette formule à la CADEUL mais à cause de la pandémie de la COVID-19, les rencontres ont été reportées. L'APÉtUL a pu diversifier ses partenariats au sein de l'Université Laval comme à l'extérieur et des financements ont été obtenus afin de réaliser notre mission.

Aujourd'hui, la situation de l'association est plus que stable, avec des résultats dans l'offre de services, un suivi régulier des dossiers de statut des parents-étudiant·e·s et une ouverture du local 5 jours par semaine jusqu'à la pandémie.

En effet, malgré ces moments particulièrement difficiles pour nos représentants, de grands accomplissements ont eu lieu. En témoigne le projet « À pas de bébé, à pas de géant » développé avec le Secrétariat à la condition féminine du Québec.

Mesdames et messieurs les membres de la famille Apétul, nous avons, grâce à vos encouragements passé de bons moments ensemble et réalisé de belles choses. Nous vous en remercions.

Aussi tenons à saluer l'engagement et le dévouement de tous nos bénévoles qui œuvrent depuis plusieurs années auprès de l'Association. Nous ne saurons terminer nos propos sans saluer la témérité et les sacrifices des membres du Conseil d'Administration. Ensemble, nous avons mené de grands combats et améliorer le fonctionnement de l'association pour faire avancer la cause des parents-étudiant·e·s. À ce titre, nous remercions chaleureusement le travail de :

- **Inheldia Cossou-Gbeto**, secrétaire très discrète mais très engagée, toujours disponible à chaque fois qui lui était possible de participer aux rencontres du CA et de faire des rapports.
- **Jade St-Georges**, secrétaire remplaçante, elle s'est facilement intégrée au sein de l'Équipe, son professionnalisme, sa rigueur et sa douceur sont remarquables.
- **Jocelyn Romain Mevoanou**, trésorier, malgré son départ en juin 2019, il s'est efforcé de gérer les ressources financières de l'APÉtUL avec rigueur et sérieux.
- **Azé Karté Amoulgam**, trésorier remplaçant, il a su contribuer à son tour.
- **Ana Rosa Dallaire-Gagnon**, vice-présidente aux communications, est une professionnelle des médias. Merci pour ton dévouement.
- **Hanane Boukabache**, vice-présidente aux activités. Consensuelle, discrète mais efficace dans son rôle de VP- aux activités. Merci pour le travail accompli.
- **Sandra Escalera**, administratrice, toujours fidèle. Merci à Sandra pour tous ses efforts et sa détermination pour les droits des parents étudiant·e·s internationaux.

- **Marie-Pier Landry**, ancienne présidente, merci d’avoir su porter la question des congés parentaux au cœur des négociations de la Coalition et aussi dans le cadre d’une collaboration APÉtUL et élus provinciaux.
- **Djossé Tessa**, concepteur et responsable du site web Merci pour ton professionnalisme
- **Valériane Geoffroy**, coordonnatrice, elle a assuré la permanence au local. Elle a été d’un grand soutien pour l’association pendant la pandémie
- **Kawtar Lahkim**, agente de développement merci pour son soutien et son travail exceptionnel.
- **Charlotte Habegger**, la fondatrice et membre émérite, Merci à celle sans qui l’APÉtUL n’aurait pas vu le jour,
- Enfin, un grand merci aux partenaires qui nous font confiance, qui croient en nous, en notre expertise, notre sérieux, notre détermination et qui nous accompagnent de par leur contribution financière ou matérielle et leur soutien pour la réussite de notre mission.
- Merci à tous les parents-étudiant·e·s qui ont cru que non seulement la conciliation famille-études - travail était possible mais que la conciliation - famille-étude-travail - implication sociale était réalisable. Nous vous souhaitons un plein succès sur les projets actuels et futurs. Nous sommes convaincus que l’APÉtUL réalisera petit-à-petit son rêve pour le bien-être des parents-étudiant·e·s.

Ndeye Dieynaba Ndiaye, Présidente

Pier-Alexandre Desrosiers, vice-président

Notre mission

L'Association des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval est une association parascolaire organisée en organisme à but non lucratif, dont la mission est d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval. Son action se décline en trois volets distincts et complémentaires :

Défendre les droits des parents-étudiant ·e· s

L'APÉtUL s'attèle à améliorer les conditions de vie des parents-étudiant·e·s en favorisant une meilleure articulation famille-études-travail. Elle représente ces derniers auprès des autorités compétentes afin de favoriser leur visibilité ainsi que la reconnaissance de leurs besoins spécifiques.

Favoriser l'entraide

Développer l'entraide et la solidarité entre parents-étudiant·e·s afin de briser l'isolement, leur offrir des opportunités de rencontre et d'échange par le biais d'activités, de services ainsi que par l'accès à un milieu de vie adapté aux réalités familiales et aux enfants sur le campus est un des fers de lance de l'Association.

Informier et écouter

L'APÉtUL est, au sein de l'Université Laval, un centre de ressources spécifiques dédié aux parents-étudiant ·e· s. En plus d'offrir un service d'écoute et de documentation adapté, l'Association vient en aide aux parents-étudiants·e·s en les orientant vers les ressources universitaires dont ils ont besoin.

Les bénéficiaires ultimes de nos actions sont les parents-étudiant·e·s, présents ou en devenir, en particulier les femmes et les étrangers qui connaissent, de par leur genre ou leur statut migratoire, des obstacles souvent importants à surmonter.

Nos valeurs

Nos quatre valeurs fondamentales, qui guident l'ensemble de nos actions, sont la solidarité, l'équité, le respect et le partage.

Respect

Écoute, tolérance, empathie, ouverture d'esprit et dialogue sont au cœur de l'approche privilégiée par l'APÉtUL. Reconnaître la divergence d'intérêts, les différences de valeurs et de cultures permettent d'entretenir une attitude ouverte

et proactive à l'égard de ceux qui les expriment. Ce sont les maîtres mots d'une bonne collaboration.

Solidarité

Entraide, coopération, mutualité. Le rôle des représentants de l'APÉtUL consiste, entre autres, à accompagner les parents-étudiant·e·s dans leur parcours universitaire tout en créant une communauté d'étudiant·e·s conscients de leurs droits et de leurs intérêts communs. L'Association se concentre ainsi sur les relations humaines, en agissant dans un esprit de fraternité, d'empathie, d'ouverture aux autres et d'écoute.

Équité

La justice sociale est au cœur de l'action de l'APÉtUL qui cherche à rétablir l'égalité des chances entre les étudiant·e·s. Favorisant une approche intersectionnelle, nous reconnaissons qu'une personne peut subir simultanément plusieurs formes de stratification ou de discrimination. Nous considérons que les différenciations sociales telles que le genre, la classe sociale, l'origine nationale ou ethnique ou encore l'orientation sexuelle ne sont pas des caractéristiques cloisonnées et qu'elles doivent être envisagées comme un tout agissant de façon interdépendante sur la vie des parents-étudiant·e·s.

Partage du savoir

Le partage des connaissances et des expériences individuelles ou collectives enrichit la pratique et le savoir-faire. Il favorise l'innovation et les liens de réciprocité à l'égard de nos partenaires tout en maximisant l'impact de notre action.



L'Association

L'Association des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval (APÉtUL) représente les membres de la communauté universitaire qui sont étudiant·e·s et qui ont un ou des enfants à charge. Elle reste ouverte à toutes les personnes désirant s'impliquer pour son bon fonctionnement.

L'APÉtUL est enregistrée comme organisme sans but lucratif. Elle est également accréditée au Bureau de la Vie étudiante (BVE) en tant qu'association étudiante parascolaire et soumise aux règlements et politiques de l'Université Laval concernant les associations.

Membres

L'APÉtUL est fière de pouvoir représenter un nombre toujours plus croissant de parents-étudiant·e·s au sein de la communauté universitaire. C'est ainsi que cette année, l'APÉtUL a accueilli au sein de sa communauté 97 nouveaux membres, portant à 836 membres tous parents-étudiant·e·s, dont:

- 18 pères étudiants
- 79 mères étudiantes

La répartition des membres à travers les différents cycles pour l'année 2019-2020 se traduit comme suit:

- 55 du premier cycle
- 24 du deuxième cycle
- 18 du troisième cycle

Permanence au local.

Par ailleurs, grâce à l'appui de la CADEUL, l'APÉtUL dispose d'un local au cœur du pavillon Pollack (POL-2229), qui a été adapté pour répondre aux besoins des parents-étudiant·e·s et de leurs enfants. On y retrouve notamment du matériel pour l'alimentation des familles (coussin d'allaitement, banc d'appoint pour faire manger les tout-petits, micro-ondes, collations), des jeux de toutes sortes et pour tous les âges, un divan et une table de travail avec plusieurs chaises pour faciliter les travaux d'équipe et les repas en famille. Les parents-étudiant·e·s peuvent solliciter et obtenir une clé du local en joignant l'APÉtUL par courriel (assoparentsul@gmail.com).

Le local offre également un espace de travail à la coordonnatrice et aux divers employé·e·s et bénévoles. Les réunions de plusieurs comités y ont aussi lieu, ainsi que plusieurs activités sociales et communautaires. Notons que le local a dû fermer lors du confinement de mars à juin 2020 afin de nous conformer aux consignes de la santé publique et des autorités universitaires.

Le local est resté ouvert 5 jours par semaine de mai 2019 à janvier 2020. À partir de janvier 2020, il est resté ouvert 4 jours par semaine jusqu'à la fermeture de l'Université en raison du confinement lié au COVID-19. Se conformant ainsi aux consignes des autorités de la Santé publique et de l'administration universitaire.

Plusieurs membres ont fait appel aux services de l'APÉtUL malgré le contexte de la pandémie. L'association a ainsi veillé à maintenir l'accueil de ces membres malgré la virtualisation des contacts. Le service d'écoute et de référence est ainsi resté disponible pour que l'accompagnement des parents-étudiant·e·s soit maintenue et s'effectue dans les plus brefs délais et pour maintenir les contacts de l'APÉtUL auprès de ces membres.

Conseil d'administration 2019-2020

Pour l'exercice 2019-2020, le conseil d'administration de l'APÉtUL était composé de sept membres :

Titre du poste	Prénom et Nom	Programme
Présidence	Ndeye Dieynaba Ndiaye	Doctorat en droit international
Vice-présidence	Pier-Alexandre Desrosiers	Baccalauréat intégré en économie et mathématiques
Secrétaire	Inheldia Cossou-Gbeto (mai- août 2019)	Maîtrise en santé publique
	Jade St-Georges (mars-avril 2020)	Doctorat en Management
Trésorerie	Jocelyn Romain Mevoanou (mai-août 2019)	Maîtrise en comptabilité
	Azé Kerte Amoulgam (Janv.-Fév 2020)	
VP aux activités	Hanane, Boukabache	Maîtrise en sciences dentaire
VP aux communications	Ana Rosa Dallaire-Gagnon	Certificat en journalisme
Administration	Sandra Escalera (mai-août 2019)	Doctorat en science politique

Durant l'année en cours, le CA a tenu **neuf (9)** réunions d'une durée d'environ 2 h. Le CA se réunit chaque mois. Les actions sont déterminées en assemblée générale, et coordonnées par la coordonnatrice en collaboration avec le CA. Lors des réunions du CA, les enfants sont au cœur des préoccupations et sont bienvenus dans toutes les activités et actions de l'association

Postes externes au Conseil d'administration

Quelques postes, externes aux activités du Conseil d'administration, ont été délégués aux membres de l'APÉtUL :

- **Concepteur du site web** : Djossé Tessy
- **Fondatrice et membre émérite** : Charlotte Habegger

Comités et coalitions

Durant l'année écoulée, l'APÉtUL a siégé au sein de divers comités de travail.

Le Comité Politique familiale de l'Université (APÉtUL, CADEUL, AELIÉS) a continué à travailler sur la promotion et sensibilisation de la première politique familiale au Québec adoptée en 2019.

Délégués : Ndèye Dieynaba Ndiaye, Marie-Pier Landry, Sandra Escalera, Pier-Alexandre Desrosiers étaient les délégués.

La Coalition pour la conciliation travail-famille-études (CCTFÉ) regroupant plus de 200 000 travailleuses, travailleurs, étudiantes et étudiants au Québec

Délégués : Ndèye Dieynaba Ndiaye et Pier-Alexandre Desrosiers

-En général, les comités se rencontrent au moins 2 fois par session.

L'APÉtUL favorise la concertation avec les autres associations québécoises de parents-étudiant ·e· s et la représentation nationale, soutient aussi et co-ordonne la mise sur pied d'une coalition nationale avec le CSPE-UQAM.



Employé·e·s (2019-2020)

- **Coordonnatrice** : Annie-Pierre Bélanger
- **Coordonnatrice** : Valériane Geoffroy
- **Agent de développement** : Kawtar Lahkim :

Assemblée générale annuelle

L'APÉtUL tient une assemblée générale par année et au besoin une assemblée générale extraordinaire, selon les besoins. Les enfants sont au cœur des préoccupations et sont bienvenus dans toutes les activités et actions de l'association

L'Assemblée générale annuelle (AGA) s'est tenue le 9 novembre 2019. Hormis les membres du CA, une seule personne était présente, nouveau parent, il lui a été présentée la mission de l'Association ainsi que la mise en place de la politique familiale.

Sortant d'une période perturbée, l'APÉtUL a dû repousser la tenue de cette AGA qui se tient habituellement en septembre, afin de la tenir à une période de l'année plus propice. La période de latence qu'a supposé le changement de coordination au sein de l'APÉtUL ainsi que l'adoption et l'entrée en vigueur de la politique familiale à l'université Laval peut aussi expliquer cette absence des parents étudiant·e·s qui pensent peut-être que les objectifs de l'association sont atteints.



À noter que l'AGA s'est tenue le jour des portes ouvertes de l'UL, expliquant peut-être l'absence de parents étudiant·e·s. La rencontre a tout de même duré 1h. Une AGA extraordinaire a suivi afin de redéfinir les objectifs et les priorités de l'Association. Par ailleurs, les membres du CA sortant ont accepté d'être reconduits à leur poste. Il est important de préciser que c'est une situation exceptionnelle car les membres sortants ne voulaient pas renouveler leur mandat pour plusieurs raisons : manque de temps, raisons personnelles et familiales, difficultés à concilier famille-études-travail et implication sociale. Face à la situation, ils ont accepté de continuer malgré toutes ces contraintes pour ne pas compromettre la mission de l'association et surtout essayer de respecter nos engagements : deux grands projets BEATI et Secrétariat à la Condition Féminine et continuer à assurer les services aux parents étudiant·e·s.

Activités réalisées en 2019-2020

Les activités sont généralement définies par les membres. L'association a réalisé une activité mensuelle depuis novembre jusqu'à mars (période du début du confinement lié au COVID-19 au Québec) avec une participation de plus en plus croissante et satisfaisante. Ci-dessous quelques activités réalisées :

Activités de promotion et sensibilisation

Rentrée UL Automne 2019 - Hiver 2020 et 2 kiosques de sensibilisation

Kiosque de la rentrée d'automne 2019: le 2 septembre 2010

Kiosque de la rentrée d'hiver 2020: le 14 janvier 2020

Kiosques de sensibilisation: 13 février et 12 mars 2020 (kiosque prévu le 19 mars 2020 annulé en raison du COVID-19)

Les kiosques des Rentrées UL ont été tenus par deux bénévoles. Environ 50 personnes ont été rejointes Les kiosques de sensibilisation ont été visités par 75 personnes

Lors des kiosques nous avons systématiquement donné l'ensemble de l'information quant à la mise en place de la politique relative aux étudiant·e·s parents à l'UL ainsi que sur les services qu'offre l'association. Nous avons également fait chaque fois référence au mémoire de l'APÉtUL. Ainsi, toutes les personnes qui se sont arrêtées ont eu une meilleure connaissance de la conciliation famille-études. À noter, certaines personnes n'étaient pas parents mais souhaitaient comprendre notre rôle sur le campus.

Les kiosques prévus pour les semaines suivantes ont dû être annulés en raison des mesures prises par le gouvernement québécois pour contrer le COVID-19 ainsi que de la fermeture de l'Université Laval. Les objectifs risquent de ne pas être atteints dans la mesure où, avec la fermeture de l'Université et la mise à distance des cours, les parents étudiant ·e· s ne seront plus accessibles directement.

Lors du dernier kiosque nous avons pu faire circuler les nouveaux prospectus mis en place en collaboration avec l'UL afin de faire connaître la nouvelle politique relative aux étudiant ·e· s parents

Présentation de la politique familiale et des conditions d'études des parents-étudiant·e·s lors du Forum de l'Institut femmes, société, égalité et équité

Le 3 octobre 2019, l'APÉtULa présenté à la communauté universitaire, la conciliation famille-études ainsi que l'existence de la toute nouvelle politique relative aux étudiant ·e· parents.

L'APÉtUL a présenté aux partenaires (professeurs, instituts, réseaux interuniversitaires, autre association de défense des droits des parents-

étudiant·e·s) la situation et les difficultés que vivent les parents-étudiant·e·s à l'Université Laval dans la conciliation études-famille. La mise en place de la nouvelle politique familiale a également été abordée afin que tous et toutes sachent quelles sont leurs obligations en tant que membre de la communauté universitaire. Enfin, le travail de l'APÉtUL a lui aussi fait l'objet d'une présentation auprès de la communauté universitaire afin de mettre en parallèle l'ampleur de la tâche à accomplir et les moyens qui sont mis à sa disposition. L'intervention a duré 45 min et 50 personnes étaient présentes

Émission Question de savoir sur la radio CHYZ du campus universitaire

Le 11 février 2020, l'émission de 30 minutes présentée de façon hebdomadaire par l'AELIES a reçu : l'attachée aux communications, la VP aux droits étudiant·e·s et l'agente aux droits étudiant·e·s de l'AELIES ainsi que la coordonnatrice de l'APÉtUL. On sait toutefois que le Balado Québec a provoqué 19 téléchargements. L'émission a été partagée sur le site de l'AELIES, sur leur page Facebook ainsi que sur la nôtre. Notre publication a touché 390 personnes, provoqué 6 « j'aime » et 2 « j'adore », 1 commentaire ainsi que 26 clics.

Durant cette émission nous avons abordé : l'amélioration de la situation des parents étudiant·e·s grâce à la politique familiale; les enjeux spécifiques des parents-étudiant·e·s (garderie, conciliation, coûts etc); les sacrifices que doivent faire les parents-étudiant·e·s (arrêts des études, heures passées en famille...); les mesures d'accommodement possibles (3 statuts de la politique familiale); la mission et les services qu'offrent l'APÉtUL; Lien vers l'émission : <https://www.aelies.ulaval.ca/articles/2020/question-de-savoir-parentsetudiants/>

Intervention de l'APÉtUL auprès de l'Université Laval face à la pandémie

Le 18 mars 2020, la présidente de l'Association, Dieynaba a créé un groupe de discussion privé dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 pour que les parents-étudiant·e·s puissent exprimer leurs besoins qui aideraient à trouver des solutions avec l'Université Laval sur des arrangements face à leur situation complexe qu'ils vivent avec les enfants à la maison.

Le 19 mars 2020, un groupe public a aussi été créé pour susciter des échanges entre les parents-étudiant·e·s pour discuter des mesures et des bons plans en temps de pandémie.

C'est d'ailleurs sur ce groupe que la nouvelle annonçant les mesures prises par l'Université Laval sur le système de notation a été diffusée. Cette annonce a fait

baisser d'un cran la tension non seulement chez la majorité des parents, mais également pour tou·te·s les étudiant·e·s en général, excellent compromis!

L'APÉtUL suggérait que les demandes soient adressées aux professeurs-res et responsables de cours afin de simplifier les procédures, aussi, pour qui le préférerait, de terminer le cours dans les conditions initiales, avec une note de A à E.

La recommandation 3 du « Guide de bonnes pratiques en matière de conciliation famille-études durant l'épidémie de la COVID-19», touchant l'application du mode de notation par "succès ou échec" dans un cours (p.9) a été proposée par la direction de l'Université Laval.

En effet, le 30 mars 2020, l'Université a annoncé que tou·te·s les étudiant·e·s, au terme de la session d'hiver 2020, pouvaient décider s'ils conservaient leur note obtenue ou s'ils obtenaient une mention "succès" ou "échec" et qu'il n'y aurait aucun impact sur le calcul de leurs moyennes. Le groupe a fermé le 28 mars ayant porté fruit.

Revendications et évènements

Création d'un groupe de partage avec l'association des parents-étudiant·e·s de McGill

Un groupe de partage avec l'association des parents-étudiant·e·s de McGill a été créé afin de partager les bonnes pratiques. De plus, l'association a été invitée à rejoindre le réseau interuniversitaire québécois pour l'équité, la diversité et l'inclusion. Mme Jade Brodeur, M. Sc. Professionnelle de recherche de l'université de Sherbrooke, était présente à cet atelier.

Atelier de vulgarisation de la politique familiale et de propositions d'améliorations

L'Atelier tenu le 7 novembre 2019, visait à rejoindre les parents étudiant·e·s afin qu'ils fassent part de leurs difficultés de conciliation famille-études et de rechercher ensemble des solutions structurelles. Cette activité n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. En effet, les parents se sont montrés peu disponibles en raison du calendrier universitaire (remise de travaux de groupe, intensification à l'approche des examens). Nous n'avons à cette occasion pas pu rejoindre les parents-étudiant·e·s comme souhaité.

Table ronde « Femmes, mères et étudiantes sur le marché de l'emploi »

Cette activité, d'une durée de 20 minutes a eu lieu le 9 mars 2020, les

intervenantes étaient : une doctorante mère étudiante, une mère du Comité féministe des syndicats des travailleur.euse.s post-doctoraux (STEP) et la coordonnatrice de l'APÉtUL. L'évènement a été enregistré en direct et diffusé sur Facebook (206 vues lors de l'évènement). Il a ensuite été partagé sur notre page Facebook. Avec 605 vues au 18 mars 2020 sur la page de l'évènement, dont 76 vues sur notre page de l'association suite à la publication. Une vidéo professionnelle a aussi été produite dont le lien : <https://bit.ly/2QGA7Xp>

La présentation couvrait les points suivants :

- Qui sont les parents-étudiant.e.s;
- Que font les mères étudiantes;
- Quotidien d'une mère étudiante;
- Priorités et sacrifices; difficultés rencontrées;
- Méthodes de conciliation famille-études; Pistes de solutions à L'UL

Pour ceux et celles qui l'auront écouté, ils et elles ont développé une meilleure connaissance de la situation des parents-étudiant.e.s sur le campus. Les informations dispensées ont été tirées d'un sondage lancé en ligne auprès de nos membres plusieurs jours auparavant afin de recueillir directement les témoignages des mères. De là, des statistiques ont été opérées et croisées avec les informations que nous possédions déjà. Notamment, nous avons eu un bon retour des mères étudiantes qui parlent des difficultés quotidiennes à concilier famille et études : temps consacré aux études, à la famille, à un emploi, pour soi, sacrifices, priorités, méthodes de conciliation, impacts quotidiens, difficultés rencontrées ont été abordés.

Activités sociales et communautaires

Paniers de Noël - courant du mois de décembre

Il s'agit d'un partenariat entre l'APÉtUL et la Faculté des sciences de l'administration pour offrir des paniers de Noël à quelques parents. Un tirage au sort a permis à 11 familles de parents-étudiant.e.s de gagner un panier de Noël gratuit visant à faciliter leur quotidien et alléger tant soit peu leur charge financière à l'approche des fêtes.

Party Noël - 6 décembre 2019



53 parents-étudiant·e·s, enfants et étudiant·e·s étaient présents. Dont les présidents de deux associations universitaires (STEP et AELIES) 1/3 des personnes présentes ont pu être entretenues sur la politique familiale.

Ces événements ont été l'occasion pour les membres du CA et la coordination de discuter directement avec les parents étudiants pour prendre connaissance des difficultés qu'ils continuent de rencontrer durant leur parcours académique malgré la mise en place de la nouvelle politique afin que l'association puisse se concentrer sur des actions.

Carnaval - 29 février 2020

Activité familiale sur le campus avec confection de masques, concours de plus beaux costumes, etc.

100% des personnes présentes ont pu discuter de la politique et des difficultés de conciliation famille-études car l'événement se voulait aussi familial. Nous nous sommes rendus disponibles et avons discuté, de façon informelle, de la politique et des conclusions de notre mémoire, chaque fois que l'occasion s'est présentée. C'est toujours un moment de partage, de joie et de fête en famille et les parents étudiant·e·s ont vraiment apprécié ce concept

Valise aux merveilles- du 27 avril au 1er mai 2020

L'intervenante, Joanie Mercier, éducatrice spécialisée en petite enfance, a proposé 5 ateliers d'une heure à l'APÉtUL sur le thème des insectes. « Viens jouer avec Carmen, une petite fille qui se questionne, vit des anecdotes avec sa famille et aime voir les ami·e·s » Des scénarios sociaux, un moment d'interaction pour les enfants avec un petit personnage attachant: Carmen. Accompagnée de sa sœur Camille et de son meilleur ami Émile! Ceci donnait droit à un cahier d'exercices sur le thème de la semaine, à des activités en lien avec le thème pour bonifier la semaine via un groupe Facebook privée pour les parents des enfants participant aux ateliers, une rencontre supplémentaire surprise pour les enfants et à un

coaching parental zen avec moi est gratuit de 30 minutes. Elle a offert un bonus aux parents sur des conférences gratuites de 30 min tous les jours, sur les thèmes : viens jouer avec Carmen, sur l'importance du jeu libre extérieur et du jeu en nature et sur la petite histoire du soir pour les enfants.

Cette activité a été offerte pendant une période particulièrement chargée pour les étudiant·e·s. Les activités de la valise aux merveilles ont permis d'occuper les enfants en confinement afin que leurs parents puissent se concentrer sur leurs travaux de fin de session et la préparation de leurs examens finaux.

Nos conférences parents-étudiant·e·s

Conférence sur la Politique relative aux étudiant·e·s parents et sur le système de garderie

Thèmes abordés :

- La politique familiale : pour qui, quels statuts, quels avantages, quels documents?
- Le fonctionnement des garderies : présentation des structures et du fonctionnement de chacune, fonctionnement de la place 0-5, les obligations liées aux subventions du ministère, temps d'attente, date d'inscription...

Activité qui a eu lieu le 21 février 2020, visait à vulgariser le fonctionnement de la politique et du système de garderies tout en informant les étudiant·e·s des services disponibles sur le campus. 13 étudiant·e·s parents présent·e·s, 3 intervenants : directeur de la Petite Cité (CPE), directrice du Centre jour (CPE) et chargée des communications de la Direction des services aux étudiant·e·s de l'UL. Chacun des intervenants a fait une présentation (20 min) suivie d'une période de questions (40 min) pour un total de 1h40.

Quoi que le problème de manque de places n'ait pas trouvé de solutions en soi l'évènement a tout de même permis aux parents étudiant·e·s présent·e·s de mieux comprendre comment aborder la question des garderies sur le campus de façon plus efficace et comment bien remplir leurs demandes. Un dépliant a été distribué sur la politique familiale ainsi qu'un autre sur les garderies. Les intervenant·e·s se sont prêtés aux questions. Cet évènement a permis aux étudiant·e·s présent·e·s d'être mieux outillé·e·s et d'avoir une meilleure connaissance de leurs droits et des services offerts. Ils et elles sont alors plus à même de faire valoir ces droits et d'agir plus efficacement dans leur propre intérêt au niveau des services

de garde. De même, parler directement avec les directions des CPE sur le campus de la réalité des étudiant·e·s a permis un dialogue et de faire connaître la réalité de parents-étudiant·e·s

La chargée des communications de la Direction des services aux étudiants (DES) a elle-même pu entendre et comprendre l'ensemble des inquiétudes des parents étudiant ·e· s en direct (et non pas par notre biais lors de réunions).

Les CPE sont ressorties avec une meilleure connaissance des problématiques que vivent les parents étudiant ·e· s : ils connaissaient mal la politique familiale (l'UL n'avait pas communiqué avec eux sur la mise en place de cette politique à l'automne dernier), ils ont également eu l'occasion de se réaliser les problèmes de la plateforme mise à disposition (place 0-5) et pourront en tenir compte, et pouvoir communiquer ces difficultés au Ministère de la famille.

La DSE a pu entendre directement les revendications et les difficultés vécues par les étudiant·e·s parents. Cela lui permettra d'en tenir compte plus facilement à l'avenir puisque généralement elle n'entend parler de ces revendications qu'à travers notre association qui relaie la parole des parents étudiant ·e· s. Cette conférence a servi de tribune.

Nous pensons renouveler ce type d'initiative aux prochaines sessions afin que tout nouvel étudiant·e parent puisse avoir une pleine connaissance des possibilités qui lui sont offertes sur le campus.

Conférences Sexplique

Sexplique est un organisme externe à l'Université, toutefois l'AELIES, la CADEUL et la FEMUL ont accepté de relayer notre évènement comme organisations partenaires. Les conférences s'inscrivaient dans le projet « Parents-égaux » de Sexplique et visaient à offrir une opportunité et des outils aux parents étudiant·e·s pour mieux vivre en couple, en famille et trouver un équilibre de vie, sous forme de présentations, suivies d'ateliers-échanges. Leur programmation prévoyait :

- 31 janvier 2020 : Vers l'équilibre et l'égalité ensemble
- 13 mars 2020 : La vie intime après un accouchement
- 3 avril 2020 : Vers l'équilibre (pour les papas)

Le premier évènement n'a malheureusement amené personne malgré une forte campagne de promotion sur nos réseaux sociaux et dans notre infolettre. Plusieurs parents se sont dit intéressés mais ont dû annuler leur présence à la dernière minute. En effet, ce type de conférence est populaire, peut-être ont-ils pensé pouvoir en suivre une autre fois et prioriser leurs études.

Le deuxième événement a eu lieu un jour de tempête (écoles et garderies fermées) et le jour de l'annonce du gouvernement sur la fermeture des Universités en raison du COVID-19. Ainsi, une fois encore nous n'avons pas eu le succès escompté. Toutefois, une solution a été mise en place entre l'APÉtUL et Sexplique afin de maximiser nos efforts. Nous avons décidé de produire du matériel (type affichage numérique) de sensibilisation sur les mythes et réalités qui seront diffusés dans les prochaines semaines. Un sondage est lancé afin que les parents-étudiant·e·s qui le souhaitent puissent poser anonymement des questions à la sexologue de Sexplique leur réponde virtuellement plus tard.

Les récents événements liés au COVID-19 vont ralentir cette activité. La préoccupation des étudiant·e·s se concentre sur d'autres problématiques dans l'immédiat. Aussi nous comptons retarder la mise en ligne de ces affiches qui, nous le croyons, passeront inaperçues dans le contexte de stress actuel.

De toute évidence, la dernière conférence, qui avait été envisagée sous forme de vidéo à mettre en ligne, a été annulée en raison des événements liés au COVID-19 qui n'en font plus la priorité de l'Association. En effet, l'APÉtUL cherche aujourd'hui à s'assurer que les mesures d'urgence prises par l'UL prennent en compte la réalité des parents-étudiant·e·s. L'ensemble de ses efforts se dirige désormais dans ce sens.

Nos rencontres de partenariats

Rencontre avec le Centre de la Petite Enfance Centre du jour le 17 décembre 2019

Rencontre de la directrice du CPE (coordonnatrice APÉtUL et VP aux communications). Il est décidé de mettre en place un événement qui permettra aux garderies de présenter le fonctionnement qui leur est imposé par le gouvernement, ainsi, la garderie communiquera rapidement avec l'association si une place se libère pour les parents-étudiant·e·s. Le CPE a pris connaissance de l'existence de la politique familiale grâce à cette réunion. Deux décisions ont été prises :

- Mise en place d'un événement qui sensibilise les parents étudiant·e·s au système de garderie du campus. L'objectif étant de maximiser l'efficacité de leur inscription sur la plateforme prévue à cet effet et de réduire les situations de frustration et d'incompréhension.
- Communication du CPE avec l'APÉtUL si des places en garderies se

libèrent. Afin de passer le message rapidement sur nos réseaux sociaux et parmi nos membres.

Rencontre pour le répit-études Rencontre de la vice-présidente aux études et à la recherche de l'AELIES, d'un membre du personnel de la Bibliothèque universitaire et de la coordonnatrice de l'APÉtUL

Il a été décidé le 10 février 2020 de mettre en place un système permettant aux étudiant·e·s parents de se déplacer à l'évènement Répit-étude de l'AELIES. Cet évènement a pour objectif de fournir aux étudiant·e·s un espace d'étude privilégié à l'Université pendant une journée, afin qu'ils puissent étudier dans les meilleures conditions possibles. Nous avons décidé d'étendre l'offre aux étudiant·e·s ayant des enfants en leur proposant la possibilité de faire garder leurs enfants dans une des salles dédiées à la jeunesse de la bibliothèque. Il s'agirait d'une journée entre 8h30 et 17h, où les parents déposeraient leurs enfants dans une salle de la bibliothèque et iraient étudier sereinement durant la journée.

L'AELIES et la Bibliothèque ont accepté de prendre en considération les besoins des parents-étudiant·e·s afin qu'ils puissent participer à cette journée dans les meilleures conditions. Une solution trouvée : avoir des éducateurs·trices capables de s'occuper des enfants à la Bibliothèque pendant que les parents étudient, le service de garde offert gratuitement.

C'est une journée test, si elle s'avérait concluante, l'APÉtUL et l'AELIES envisageraient de systématiser l'accueil des enfants pour permettre la participation des parents au Répit étude qu'ils organisent régulièrement.

La date a été reportée 2 fois mais le partenariat reste d'actualité. Toutefois, l'APÉtUL et la Bibliothèque ont décidé d'étudier entre elles la possibilité d'un partenariat propre). Les évènements liés au COVID-19 ont malheureusement fait annuler la date prévue

Rencontres entre la Bibliothèque et l'APÉtUL pour répit-études

À la suite de la rencontre de suivis entre la directrice adjointe de la Bibliothèque de l'UL et la coordonnatrice de l'APÉtUL le 19 février 2020, Il a été décidé un partenariat pour mettre en place un répit-étude indépendant et propre à l'APÉtUL, ouvert à tous les parents étudiant·e·s de tous les cycles d'études. La Bibliothèque qui souhaite s'inscrire dans les objectifs de la politique familiale.

Une mesure de répit-étude dédiée aux parents-étudiant·e·s et permettant de

répondre à leurs besoins en matière de garderie pour leurs enfants : journée test prévue le 18 avril. Si cette journée était concluante nous la reproduirions dans un premier temps une fois chaque semestre. L'objectif est qu'ils puissent venir étudier la journée entière dans une salle dédiée tout en ayant pas à se tracasser de faire garder leurs enfants. La journée du samedi semblait idéale dans la mesure où les enfants ne sont pas à l'école ou à la garderie. L'APÉtUL et la Bibliothèque offriraient deux salles où laisser les enfants à la charge d'éducateurs. L'idée était au départ de former deux groupes 2-6 ans et 6-10ans, de mettre en place un programme d'activités pour la journée (jeux, films, lectures etc). Le service est gratuit et s'interrompt le midi, où les parents récupèrent pour l'heure du lunch leurs enfants avant de retourner étudier. Il s'agit ici de leur offrir une solution d'études dans un environnement calme, sans que les enfants ne soient une charge mentale et/ ou financière à assumer en même temps.

La situation liée au COVID-19 a forcé l'annulation de cette activité qui est reportée aussitôt que cela sera possible. Toutefois nous étions bien avancés et la Bibliothèque avait de son côté obtenu les accords nécessaires pour la tenue de ce type d'événement

Le niveau de participation dans les autres activités et les réactions des parents étudiant ·e· s avec la COVID-19 ont motivé l'arrivée de nouveaux membres du CA. Le comité COVID-19 réunissait déjà plusieurs parents-étudiant ·e· s qui voulaient s'impliquer pour continuer la mission de l'association.

Affaires politiques et partenariats

Comité Politique familiale

Mis en marche en 2017, l'APÉtUL et les grandes associations étudiantes, la CADEUL et l'AELIÉS ont continué à collaborer sur les sujets touchant l'application de la politique familiale aux études. Le comité a tenu quelques rencontres au cours de l'année.

Adoption de la première politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents au Québec

Après des années de travail et de négociations acharnées entre les représentant.es des associations membres du Comité Politique familiale, le directeur des Services aux étudiant ·e· s, M. Denis Bussière, et son équipe, la

politique relative aux étudiantes et étudiants parents de l'Université Laval adoptée le 15 mai 2019 est entrée en vigueur à l'automne 2019, faisant de L'Université Laval la première université québécoise à se doter d'une telle politique. Son adoption a fait l'objet d'une importante couverture médiatique auprès des journaux, de la radio ou encore de sites internet qui ont relayée

La politique a permis de grandes avancées dans le statut des parents-étudiant·e·s à l'Université. Elle leur reconnaît ainsi un statut qui leur est propre, ouvrant ainsi la porte à un certain nombre de mesures de conciliation. Désormais, lorsque l'on est reconnu comme étudiant·e parent par l'Université, des accommodements peuvent être envisagés. En effet, l'Université Laval s'est engagée à ce que son Règlement des études soit interprété à la lumière de la nouvelle politique et reconnaisse que les raisons familiales constituent un motif sérieux lors de manquements aux activités pédagogiques.

Par ailleurs, deux autres statuts, relevant de situations spécifiques, découlent du statut « étudiant·e parent ». En effet, un·e étudiant·e parent peut désormais être inscrit·e à temps partiel tout en étant reconnu·e à temps plein. L'étudiant·e est alors considéré·e comme « réputé·e à temps plein ». De même, un·e étudiant·e peut être « présumé inscrit·e » lorsqu'il ou elle se voit dans l'obligation d'interrompre momentanément ses études pour raisons familiales. Ce statut implique qu'une absence a été autorisée pour un délai maximum de deux ans, sans que l'étudiant·e ait à reformuler une demande d'admission à la fin de ce délai.

Par ailleurs, un Comité-conseil est mis en place l'an dernier et composé de représentant.es de l'université, de professeur.es, d'étudiant·e·s de tous les cycles, avec pour mandat de déterminer si des améliorations de la politique sont nécessaires et si celle-ci doit être révisée. Il fournit alors des recommandations au vice-rectorat. Deux parents-étudiant·e·s, en accord avec l'AELIÉS et un·e parent-étudiant·e, en accord avec la CADEUL, siègent dans cette nouvelle instance.

En ce qui concerne l'association, elle s'efforce à ce que la politique soit connue de toute la communauté universitaire et continue à travailler à l'amélioration de ses dispositions.

Demande de cotisation dédiée auprès de l'AELIÉS et la CADEUL-Printemps 2019

L'Objectif de ce partenariat était d'avoir l'autorisation d'organiser un référendum auprès des associations étudiantes afin d'obtenir un financement stable et assuré pour l'APÉtUL. L'idée étant de demander une cotisation dédiée de 50 cents aux

étudiant·e·s de l'Université Laval.

Des démarches de sensibilisation et une préparation des demandes de financement ont occupé principalement les activités de la coordonnatrice et du CA de novembre 2018- mars 2019 afin de sensibiliser les partenaires aux difficultés vécues par les parents-étudiant·e·s et mobiliser les différents partenaires vers l'amélioration de la conciliation famille-études

Ce système de cotisations dédiées permettrait à l'APÉtUL d'obtenir un financement direct et assurerait en même temps une pérennité de l'association quant aux services offerts et à sa mission. Ce système pourrait mettre fin à la précarité financière de l'Association et lui permettrait de travailler plus efficacement et de façon plus stable pour les parents étudiant·e·s

En plus des deux principales associations étudiantes (AELIÉS pour le 2ème et 3ème cycle et CADEUL pour le 1er cycle), des associations départementales ont aussi reçu la visite des membres du CA afin de présenter le projet aux membres étudiant·e·s. D'ailleurs un étudiant en sciences politiques Louis-Xavier Lamy (il n'est pas parent étudiant), a particulièrement contribué à ce travail colossal de mobilisation, de négociation et de présentation auprès des instances universitaires. La cause des parents étudiant·e·s a été une de ses principales activités pendant cette période et nous le remercions vivement.

Plus d'une vingtaine de rencontres de deux -trois heures, malheureusement, le contexte politique de l'Université et la mise en place du Laissez-passer universitaire a créé un espace peu propice pour cette avancée dans l'immédiat.

Les associations étudiantes nous proposent des solutions alternatives afin de stabiliser l'association car le travail et l'expertise de l'équipe de l'APÉtUL sont reconnus sur tout le campus universitaire.

L'AELIÉS a passé une entente de financement de 15 000\$ sur 3 ans. Évitant ainsi la recherche de financement chaque année, 5 000\$ seront versés à l'APÉtUL chaque année. La CADEUL continue le format habituel de financement sur demande, mais n'exclut pas une entente comme celle conclue avec l'AELIÉS. Nous faisons le suivi avec la présidente de la CADEUL.

Les deux associations ont parfaitement conscience de la précarité financière de l'APÉtUL et de l'importance de ses besoins pour une population d'étudiant·e·s qui représente environ 20% du total des étudiant·e·s

Une demande similaire a été formulée auprès de l'AELIÉS, qui a donné lieu à la même réponse. Une solution a toutefois été trouvée avec l'AELIÉS via un accord

de financement annuel sur 3 ans.

Une demande officielle a été soumise aux instances de la CADEUL, mais leur CA n'a pas autorisé la tenue d'un référendum en raison de la conjoncture. En effet, à l'automne 2019, l'Université a annoncé l'entrée en vigueur du Laissez-passer universitaire (LPU) qui a augmenté la facture d'environ 120 \$ pour chaque étudiant·e. La CADEUL a considéré qu'une autre augmentation, même minime, liée à des cotisations dédiées qui ne concernent pas la majorité des étudiant·e·s serait inopportune.

L'APÉtUL envisage de remettre cette question sur la table plus tard et continue de chercher des solutions de financement auprès de la CADEUL.

Rencontres - Politique familiale :

Rencontre AELIES, CADEUL et Direction des services aux étudiant·e·s

21, 22 novembre et 5 décembre 2019

L'APÉtUL a maintenu son comité - politique familiale formé de quatre membres et de la coordonnatrice. En outre, elle est partie prenante de l'adoption de la politique familiale à l'Université Laval (signée au printemps 2019, entrée en vigueur à l'automne 2019) en tant que membre du comité provisoire constitué de la Direction des services des étudiant·e·s de l'UL, de la CADEUL, de l'AÉLIES et de l'APÉtUL et membre du comité POLFAM (AÉLIES, CADEUL, APÉtUL). Ce comité a eu pour fonction de finaliser le contenu de la politique. Aujourd'hui il s'assure de sa bonne mise en œuvre. Les discussions quant à la mise en œuvre de la politique relative aux étudiant·e·s parents et ajustements nécessaires ont eu lieu, suivi de la diffusion au sein de la communauté universitaire.

Avec l'AELIES et la CADEUL une entente a été conclue dans le cadre d'un comité POLFAM à l'Université afin de défendre les droits des parents étudiant·e·s avec la politique familiale. Il a également été décidé, avec les associations et l'UL que le suivi des plaintes des étudiant·e·s parents se ferait avec les Associations (qui partagent entre elles les informations) afin d'éviter tout conflit d'intérêt à l'endroit de l'Université. La DSE sera responsable de traiter les demandes d'information.

Un comité prévu par la Politique familiale a été formé et des parents-étudiant·e·s détiennent des sièges pour formuler des recommandations et s'assurer de la bonne mise en œuvre de la politique. Comité institutionnel : l'APÉtUL siège au comité institutionnel institué par la politique familiale de l'Université Laval avec trois

membres : deux parents étudiant·e·s pour les cycles supérieurs et un·e parent étudiant·e pour le premier cycle grâce à notre partenariat avec l'AÉLIES et la CADEUL. Les travaux ont débuté l'hiver 2020.

Chaque groupe a confirmé qu'il listerait les problèmes rencontrés par les parents-étudiant·e·s et que des processus de résolution de conflit seraient mis en place. Un courriel générique serait disponible pour les questions auprès de la DSE. Les associations étudiantes se chargeraient de réceptionner les plaintes et de les traiter. Le règlement des études est également en refonte afin de s'adapter à la nouvelle politique. Un suivi doit être opéré par les associations pour s'assurer que les accommodements sont bien pris en compte dans le nouveau règlement des études.

Un autre partenaire, le STEP a été rencontré afin de discuter des doléances qui leur ont été présentées de leur côté. Nous continuons à être en contact avec eux afin de suivre l'évolution des plaintes et des difficultés rencontrées par les parents étudiant·e·s et d'autres rencontres seront prévues à la fin de la session d'hiver pour colliger les plaintes et demandes de parents étudiant·e·s en lien avec la politique familiale.

Il faut noter qu'en termes de sensibilisation des partenaires, l'objectif est plus qu'atteint puisque l'université a fait sienne la proposition de l'APÉtUL suite aux rencontres, à la présentation du mémoire et aux recommandations qu'elle a formulées. Le préambule (*« L'Université souhaite soutenir leur réussite scolaire, développer un cadre de vie universitaire plus propice à la conciliation études-famille, mettre en place des moyens et un environnement académique et physique favorisant leur succès selon les ressources dont elle dispose »*) résume le degré de réalisation de cet objectif, mais nous continuons à faire le suivi afin de bonifier cette politique pour une application effective de la conciliation familles-études-travail.

La coordination et les bénévoles représentent les parents-étudiant·e·s dans différentes instances (Comité de travail de l'UL sur la politique familiale, Coalition pour la conciliation famille-études-travail, Coalition contre le détournement des pensions alimentaires, etc.)

Partenariat avec la Garderie Le Ranch des Amis

Consciente des difficultés que rencontre les parents-étudiant·e·s à trouver des places en garderie, l'APÉtUL a cette année conclut en 2019 un partenariat avec la

garderie Le Ranch des Amis, située au 2071, chemin Ste-Foy, qui donnera désormais la priorité aux parents-étudiant·e·s. Pour se faire, un critère « parent-étudiant » a été ajouté dans le formulaire à remplir pour la demande de garde.

Un processus a été mis en place pour que chaque parent étudiant·e à l'UL devienne prioritaire sur la liste d'attente. Il s'agit là d'une opportunité supplémentaire pour les parents de trouver des places en garderie et à proximité du campus universitaire et de pallier le manque de places dans les garderies de la Petite Cité et du Centre jour. Depuis la conclusion de cet accord, des parents étudiant·e·s ont été référés par l'APÉtUL.

Partenariat Comité féminisme STEP - APETUL sur les réalités des parents travailleur.se.s et étudiant·e·s

Dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, les parents travailleur.se.s et étudiant·e·s se sont retrouvés dans des situations difficiles à gérer leurs études en même temps que la garde des enfants et surtout ceux d'âge préscolaire. Ils ont vécu des situations et des expériences assez diverses dans leur isolement, ce qui a rapidement eu un impact sur leur bien-être et par conséquent leurs parcours académique et professionnel. C'est dans le but d'envisager des interventions pour mieux les soutenir, que ce partenariat s'est créé. Le but étant de faciliter leur quotidien et de sensibiliser la communauté universitaire à leur réalité; de mettre en lumière les problématiques associées à cette réalité et de proposer des solutions structurelles.

La non-compréhension de ces réalités a poussé le comité à développer ce projet qui vise à documenter la réalité multiple et complexe que les parents travailleur.se.s étudiant·e·s peuvent expérimenter dans leur quotidien afin de proposer des solutions structurelles adaptées. Les contenus proposés sont variés tels que les vidéos/capsules; articles d'analyse; Infographie/affiche/fiche; rapport/document de recommandations; Conférence et partage des résultats; Challenge médias sociaux pour les parents travailleur.se.s étudiant·e·s et autres interventions ou actions ou projet issus des résultats du sondage effectué

Comité PA-AFE (Pensions alimentaires à l'aide financière aux études) et Coalition contre le détournement des pensions alimentaires

Bien que le dossier soit toujours en cours, des progrès ont été réalisés par la Coalition. À ce titre, une avancée significative a été réalisée lors de l'adoption

d'une mesure visant à augmenter le montant d'exemption, passant de 100\$ à 350\$/ mois par enfant. Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à fournir un meilleur soutien aux familles à faibles revenus bénéficiant d'un programme d'aide au logement. En effet, celles-ci verront l'exemption de leur pension alimentaire pour enfant passer de 0\$ à 4200\$ par année à compter du début 2020. Notez que l'association n'a pas vraiment suivi de près ce dossier durant l'année en cours vu la pandémie et le manque de ressources.

Participation à la Coalition pour la conciliation famille-travail-études

La Coalition (CCFTÉ) représente plus de deux millions de travailleuse·s étudiant·e·s au Québec. Elle est formée de syndicats provinciaux, de regroupements pour la proche aide et d'associations de parents- étudiant·e·s. Son objectif est de représenter les enjeux de la conciliation famille-travail-études auprès du gouvernement du Québec. L'APÉtUL a adhéré à la Coalition en hiver 2017 et a, une nouvelle fois, renouvelé son adhésion cette année (100\$/ an).

Un Comité stratégique de la CCFTÉ a été mis en place afin d'adopter un plan d'action et de communication. Cet outil permet de définir les objectifs et de développer des stratégies médiatiques et de mobilisation. Une plateforme de revendications sensibles aux besoins des parents- étudiant·e·s a été adoptée et a été validée par ses membres à la fin novembre 2019.

Afin de mieux cerner la diversité des réalités vécues, la Coalition a lancé son questionnaire sur la plateforme survey plan permettant à la population de partager ses préoccupations et défis en termes de conciliation famille-travail-études. Le lien du questionnaire se trouvait dans leur communiqué de presse ainsi que dans une publication sur la page Facebook de la Coalition. Les partenaires de la Coalition étaient invités à partager le lien du questionnaire auprès de leurs membres. Le questionnaire, présenté à l'annexe 1, était accessible du 14 avril 2020 au 23 avril 2020. Il contenait 22 questions. Le questionnaire était composé d'une question ouverte, de 6 questions fermées et de 6 autres questions qui offraient aux répondant·e·s la possibilité d'ajouter des commentaires. Les questions ont permis de recueillir des informations sociodémographiques sur les répondantes, 603 personnes ont répondu au questionnaire en ligne Démarche consultative.

Comme faits saillants, la santé psychologique des répondant·e·s est préoccupante, car de nombreuses réponses montrent un essoufflement, du stress et une fatigue physique et psychologique marquée. De plus, certains évoquent des difficultés de concentration, de l'impatience auprès des enfants ainsi qu'une perte d'énergie ; Le télétravail, considéré normalement comme une mesure de

conciliation famille-travail-études, semble amener un lot de difficulté chez les répondant·e·s en l'absence de mesures collectives de conciliation; La question de la conciliation famille-travail-études touche particulièrement les femmes. Plus de 83 % des répondant·e·s se sont identifiées comme étant du genre féminin. Cette très grande majorité de femmes s'explique par le fait que ce sont généralement elles qui se sentent interpellées par les enjeux de conciliation, étant donné qu'elles portent en grande partie le fardeau et la charge mentale du ménage ; Près des trois quarts des répondant·e·s ont pu bénéficier de mesures accommodantes offertes par leur gestionnaire ou leur établissement d'enseignement ; notons toutefois que 26 % n'ont eu droit à aucun allègement ou aménagement de leur temps de travail ou d'étude, ce qui a alourdi les défis quotidiens de conciliation famille-travail-études ;

Parmi les accommodements les plus populaires durant la pandémie, notons : la souplesse de l'horaire de travail ou d'étude, la souplesse quant aux livrables demandés et, la réduction du temps de travail ou d'étude sans pénalités quant au salaire ou aux prêts et bourses. La réduction du temps de travail pour permettre aux répondant·e·s de se consacrer à leurs défis de conciliation famille-travail-études, et ce, sans perte de salaire ou de prêts et bourses a été évoquée par 39 % des répondant·e·s; Selon les réponses obtenues, il appert que, lorsqu'un parent est considéré en activité indispensable (service essentiel), il n'a généralement pas accès aux services de garde pour ses enfants (44 %). Sur les 33 % de répondant·e·s qui ont accès aux services éducatifs à la petite enfance et aux services de garde en milieu scolaire d'urgence, 84 % n'utilisent pas ces services. Les mesures ayant le plus d'impacts sur la conciliation famille-travail-études sont : la fermeture temporaire des services éducatifs à la petite enfance, haltes-garderies et/ou d'école ou des services de garde en milieu scolaire ; le travail à domicile ou les cours virtuels ; l'absence d'un endroit calme favorisant la concentration.

Par ailleurs, les proches aidant·e·s; ont identifié l'impossibilité d'aller visiter leurs proches dans les centres adaptés comme étant un enjeu important. Plus de 34 % d'entre elles ont nommé cette impossibilité comme ayant un impact majeur sur la conciliation famille-travail-études. Pour les proches aidant·e·s; qui sont aussi parents, la fermeture des SÉPE ou des SGMS ainsi que la fermeture des écoles amènent des défis supplémentaires dans la conciliation de leurs différents rôles. Un environnement de travail plus adapté au niveau de l'ergonomie et des outils de travail pourrait constituer une mesure de conciliation. Cette conciliation, malgré l'accès au télétravail ou aux cours en ligne pour certains, semble ne reposer que sur les épaules des personnes aux études ou au travail. Les réponses démontrent un manque de soutien et de flexibilité de la part des gestionnaires ou des établissements d'enseignement. Les répondant·e·s; ont mis en place des

mesures individuelles de conciliation famille-travail-études, mais ces mesures ne semblent pas suffire à soutenir la conciliation ; il manque de mesures collectives. Près de 25 % des répondant ·e·s; ont mentionné trouver difficile de concilier le travail ou les études avec les responsabilités liées aux enfants ou aux proches à aider.

Le 14 avril 2020, la Coalition a publié un communiqué de presse déplorant le manque de mesures adaptées, mises en place par les gestionnaires et les établissements d'enseignement, mesures qui auraient pu faciliter les enjeux de conciliation vécus par les parents et proches aidant-e-s alors que nous traversons une crise sanitaire majeure.

Notons que l'APÉtUL a contribué à ce que la plateforme de la CCFTÉ¹, présentée au gouvernement, en mai 2020 inclut un volet "études" prenant en compte les intérêts des parents-étudiant ·e·s; s¹

Régime québécois d'assurance parentale

En vigueur depuis le 1er janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) constitue un moyen concret, pour les travailleuses et les travailleurs, de mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Il vise à soutenir financièrement les nouveaux parents, à les encourager dans leur désir d'avoir des enfants et à les soutenir dans leur volonté de consacrer plus de temps à leurs enfants dans les premiers mois de leur vie. Le RQAP prévoit ainsi le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs – salarié.es et autonomes – admissibles qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption. Il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi. Ainsi, le RQAP est un régime de remplacement du revenu : il faut avoir touché un revenu de travail pour y avoir droit.

L'APÉtUL, tout en restant ouverte à des solutions alternatives, souhaite que des prestations de base soient plus accessibles aux parents-étudiant ·e·s; s. Elle souligne ainsi les lacunes du régime assurantiel qui doit être réformé :

- Manque d'accès pour les parents étudiant ·e·s; s qui n'ont pas de revenu salarial (les bourses ne sont pas reconnues, ni tout autre type de revenu qui ne serait pas de nature salariale).
- Les parents-étudiant ·e·s; s étranger·ère-s n'ont pas accès à l'aide de

¹ (Source-rapport CCFT 15-05-2020)

dernier recours.

Nos Projets en cours 2019-2020

Finalisation du projet Fondation Béati « Créer un effet boule de neige pour les parents-étudiants »

Le projet « Créer un effet boule de neige pour les parents-étudiants » dont les objectifs étaient : d'améliorer les conditions de vie et d'études des parents-étudiant·e·s; s; d'assurer la pérennité de l'association; de franchir une nouvelle étape de développement; d'augmenter le rapport de force et la crédibilité de l'association auprès des instances de pouvoir concernées et d'obtenir à moyen terme des gains significatifs dans la lutte contre les discriminations vécues par les parents-étudiant·e·s; s s'est achevé en août 2018. Grâce à d'excellents résultats et au dépassement des cibles fixées dans le plan d'action 2016-2019, la Fondation a offert à l'APÉtUL un financement de consolidation de 17 000 \$ pour l'année 2018-2019.

Les fonds ont servi à maintenir le poste de coordination, à obtenir une vérification comptable de nos états financiers dans le but de déposer des projets aux gouvernements et d'embaucher un.e agent.e de développement pour assurer la pérennité de l'organisme et représenter l'APÉtUL au sein des coalitions et groupes sur lesquels nous siégeons.

La fondation Béati par la voie de Madame Michèle Issa a adressé à l'association ses vives félicitations et coups de chapeau selon ses propres mots « *Vos réalisations sont franchement impressionnantes ...* »

Projet « Améliorer la conciliation famille-études : à pas de géant, à pas de bébé » - Secrétariat de la condition féminine

L'APÉtUL a signé une convention en mars dernier pour un projet d'ampleur avec le Secrétariat de la condition féminine. D'une durée de ans et d'une valeur de 99 877\$, le projet a pour principal objectif de sensibiliser les différents acteurs de la communauté universitaire de l'UL à l'importance de mettre en place des mesures de conciliation famille-études pour les parents-étudiant·e·s; s ainsi qu'à les soutenir dans la mise en place de tels accommodements. Un second volet dépasse les limites du campus universitaire pour se concentrer sur la rédaction et

la diffusion d'un guide de bonnes pratiques regroupant des solutions structurelles quant à l'amélioration des conditions de vie des parents-étudiant ·e·s; s.

Dans le cadre de ce projet, quatre partenaires apportent leur soutien matériel et financier : le Syndicat des travailleuses et travailleurs étudiant ·e·s; s et postdoctoraux de l'UL, l'AELIÉS, la faculté de droit et le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale.

Quelques réalisations en lien avec ce projet :

- L'accompagnement des parents-étudiant ·e·s; s s'effectue sans délai et des suivis sont faits régulièrement
- Des partenariats avec les ressources UL en défense individuelle des droits sont créés ou solidifiés (Bureau des droits, VP droits, Ombudsman, Bureau d'information juridique)
- Plus de parents-étudiant ·e·s; s exercent des recours lorsqu'ils vivent des conflits relatifs à la CFÉT, de même que beaucoup obtiennent des arrangements satisfaisants et équitables
- Un kiosque d'information est offert au moins lors de chaque

L'ensemble de la communauté universitaire est informé de l'existence de la ressource, des droits des parents-étudiant ·e·s; s et des services

- Le local est ouvert 5 jours par semaine pour informations (puis 4 jours en janvier jusqu'au COVID-19). Les membres se sentent accueillis, écoutés, respectés et valorisés
- 1 activité est réalisée chaque mois (jusqu'au COVID)
- Le sentiment d'appartenance des parents-étudiant ·e·s; s est augmenté et leur sentiment d'exclusion et d'isolement est diminué
- Les parents-étudiant ·e·s; s apprennent l'existence et le fonctionnement des CPE par l'APÉtUL
- L'APÉtUL collabore avec les CPE et garderies à proximité (rencontres, échanges courriel, suivis) chaque session.
- Le guide est diffusé à l'ensemble des membres à chaque rentrée et disponible en ligne

Toutes les actions incluses visant à encourager la mise en place de mesures

structurelles en conciliation famille-études à l'UL par le biais de la concertation des différentes unités de gestion de l'UL ont été réalisées.

Projet - Croix-Rouge canadienne

Nous voulons citer l'apport de la Croix-Rouge canadienne qui a financé un projet ayant pour objectif de fournir une prestation de services directs aux parents étudiant·e·s; s les plus vulnérables aux impacts sanitaires, sociaux et économiques de la COVID-19 en adaptant la prestation des services existants et le programme de soutien aux étudiants·e·s. Étant donné que sa réalisation fait partie de l'exercice prochain, le rapport en fera mention plus en détail.

Communication Interne et externe

Un nouveau site internet a été lancé depuis la session d'hiver 2020 en collaboration avec la coordonnatrice et un informaticien comme personne ressource. Il comprend : un blog qui contient des articles de fonds sur la condition de parent-étudiant·e, la conciliation famille-études, des astuces du quotidien, etc. Des documents, tels que le mémoire sur les parents, le lien du formulaire d'inscription, la politique relative aux étudiant·e·s, un guide du parent-étudiant·e, les dépliants sur les différents statuts de parents sont également mis à disposition.

- Un plan de communication est réalisé;
- des publicités sont lancées sur les réseaux sociaux à la rentrée de l'UL;
- nos partenaires diffusent nos publications; -
- Une infolettre est envoyée chaque mois aux membres
- Les membres apprécient le contenu et la régularité des communications
- La page Facebook est animée par des publications pertinentes

L'APÉtUL est active sur Facebook; en témoignent les 159 publications relevées au cours de l'année 2019-2020 Les publications sont très variées. On y retrouve parfois que du texte mais bien souvent, les publications sont accompagnées de photos, de vidéos ou de liens.

La publication qui a suscité la plus grande participation des internautes est une publication relative à la situation du COVID-19 en mars dernier. Cette publication a été rédigée par la présidente, madame Ndeye Dieynaba Ndiaye. La publication en question a suscité 373 interactions diverses (j'aime, commentaires, partages, etc)

Pour l'année 2019-2020, la page a eu 271 nouveaux abonnés à sa page Facebook pour un total de 1213 abonnés depuis le début de la page, le 1er septembre 2016

Des outils de vulgarisation et du matériel de sensibilisation sont produits et distribués largement sur le campus

Nos orientations pour 2020-2021

L'année 2020 a été pour tous et toutes une année pleine de défis. Les parents-étudiant·e·s n'ont pas été épargnés et l'APeTUL a tâché de mobiliser les ressources nécessaires afin de soutenir ses membres au cours des mois difficiles. L'année 2021 nécessitera de maintenir ces efforts et notre présence auprès des membres de l'association. Écoute, soutien, solidarité et mobilisation seront certainement des mots qui guideront nos actions. Plusieurs projets ont d'ailleurs déjà été mis en branle et visent à :

- Sensibiliser la communauté universitaire au statut de parent-étudiant·e·s découlant de la politique familiale
- Implanter une halte-garderie pérenne pour répondre aux besoins ponctuels de garde des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval;
- Bonifier l'offre d'activités de solidarité pour les parents-étudiant·e·s de l'Université Laval et de leurs enfants afin de maintenir un lien étroit entre les membres, d'autant plus en période de pandémie;
- Offrir des formations diverses à l'intention des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval;
- Mobiliser les acteurs clé pour assurer une mise en œuvre équitable, et ce pour l'ensemble des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval, de la Politique relative aux droits des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval;
- Poursuite et établir des partenariats avec des entités universitaires et extra universitaires pour le bien commun des parents-étudiant·e·s de l'Université Laval;
- Poursuivre la négociation de la demande de cotisation dédiée à la CADEUL et à l'AÉLIES
- Accroître la visibilité des actions et des plaidoyers de l'APeTUL.
- Accroître la mobilisation autour des parents-étudiant·e·s
- Poursuivre les démarches pour devenir un organisme communautaire famille

Pour mener à bien nos engagements, l'APeTUL est toujours à la recherche de collaborateur·trice·s, bénévoles et administrateur·trice·s motivé·e·s et engagé·e·s.

Nos projets et ambitions pour 2020-2021 sont porteurs de changements concrets pour nos membres et dans la mise de l'avant des enjeux que rencontrent les parent-étudiant·e·s de l'Université Laval. Pour réussir, nous avons besoin de vous et nous vous encourageons à rejoindre la belle famille de l'APÉtUL. Pour ce faire, veuillez nous contacter à assoparentsul@gmail.com

Prix et reconnaissances

Certifications et reconnaissance de l'implication bénévole

L'Association est fière de pouvoir dire que tous les membres de l'APÉtUL qui ont exercé une fonction de bénévole cette année ont reçu une attestation de reconnaissance de leur implication qu'ils pourront faire valoir auprès du BVE de l'Université afin d'obtenir des crédits universitaires.

Financement de l'Association

De façon générale, le financement demeure la pierre angulaire de nos moyens d'actions. Le travail bénévole a besoin d'être coordonné pour être efficace. De plus, notre organisme a de plus en plus de tâches administratives reliées aux exigences légales de son statut. Le travail salarié assure un fonctionnement de base de nos activités et une continuité dans nos actions.

En ce sens, l'année 2019-2020 a été charnière pour l'APÉtUL puisque nous devons continuer la recherche de financement. Premièrement, nous poursuivrons nos efforts de sensibilisation avec la CADEUL, l'AELIÉS et l'Université Laval dans le but de les convaincre de soutenir financièrement la seule ressource spécifique pour les parents-étudiant·e·s sur le campus. Deuxièmement, nous allons poursuivre notre travail pour obtenir la reconnaissance du Ministère de la Famille à titre d'organisme communautaire famille (OCF), afin de recevoir un financement de la mission, et celle d'organisme de bienfaisance au niveau fédéral afin d'être en mesure de recevoir des dons et éventuellement de s'associer avec Centraide.

L'année 2019-2020 a été l'année de réalisations suite aux subventions reçues. En effet, l'APÉtUL a conclu plusieurs partenariats d'importance avec notamment : la Direction des services des étudiant·e·s de l'UL, l'AELIÉS. D'autres démarches sont en cours et font encore l'objet de pourparlers, notamment avec la CADEUL.

Demande de cotisation dédiée à la CADEUL et à l'AELIÉS

Lors de la planification de la structure de financement pérenne pour l'APÉtUL, le CA s'est penché sur plusieurs options de financement. Le financement étudiant s'est avéré le plus susceptible d'assurer rapidement un financement récurrent pour la mission de base de l'organisme, compte tenu des délais actuels pour obtenir un financement public pour les organismes communautaires. Un financement aussi bas que 0,50 \$ par étudiant·e peut nous permettre un fonctionnement de base et garantir notre stabilité.

Nous avons ainsi sollicité l'aide de nos bénévoles afin de débiter les démarches avec la CADEUL qui possède une politique de cotisation dédiée servant à financer, entre autres, les médias étudiants. Après diverses démarches, rencontres et négociations, ainsi qu'une pétition regroupant plus de 230 signatures de nos membres, les demandes de cotisation dédiée auprès de la CADEUL n'ont malheureusement pas pu aboutir en raison de l'entrée en vigueur du Laissez-passer Universitaire (LPU) entraînant déjà une hausse des frais pour les étudiant·e·s de 120\$. Toutefois, les Associations sont malgré tout parvenues à un accord de financement prenant la forme d'une subvention annuelle en ce qui concerne l'AÉLIÉS pour une période de trois ans. Pour la CADEUL, des discussions sont en cours afin de trouver une solution durable.

L'Association souhaite remercier tout spécialement l'implication de Louis-Xavier qui a porté le dossier de l'APÉtUL devant les instances de la CADEUL et de l'AÉLIÉS et pour qui, la mission de l'APÉtUL et les intérêts des parents-étudiant·e·s passent sont un sujet de préoccupation.

Concernant nos démarches auprès de l'AÉLIÉS, une demande de cotisations dédiées avait été elle aussi déposée auprès du bureau exécutif afin que celui-ci autorise la tenue d'un référendum auprès de ses membres. Ce référendum avait pour objectif d'entériner la disposition selon laquelle, 0,50\$ des cotisations seraient reversées à l'APÉtUL. Une fois encore, compte tenu de l'adoption du LPU et des frais supplémentaires pour les étudiant·e·s, l'AELIÉS n'a pu donner suite à nos demandes. Toutefois, une entente de versement d'une subvention de 5 000 \$ par année pour les trois années à venir (à partir de Septembre 2019) a été conclue. Les deux associations se sont offert la possibilité de se rencontrer dans deux ans afin de réévaluer l'à-propos de la demande de cotisations dédiées.

Remerciements

Partenaires principaux

Canada 

*Secrétariat
à la condition
féminine*

Québec 

 **AELIÉS**

Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

 **CADEUL**

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



Desjardins

Caisse de l'Université Laval

Autres partenaires



UNIVERSITÉ
LAVAL

La Fondation
Développement et relations
avec les diplômés





La famille APÉtUL